

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SOUANCE AU PERCHE**

Séance du 4 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatre février à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Claude RIGOT, Maire de Souancé-au-Perche.

Date de convocation : 28 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 12

PRESENTS : Marie-Claude RIGOT, Thomas LECOSSAIS, Jacqueline LAURENT, Cécile AUBIN, Fabien NAVET, Jeannine CIBOIRE

ABSENTS EXCUSES : Emilie DEFOND pouvoir à Jeannine CIBOIRE, Patrick GUILLIER de SOUANCE pouvoir à Jean-Jérôme GUILLIER de SOUANCE, Guillaume POTEL pouvoir à Arnaud BOUTTET

ABSENTS NON EXCUSES : Arnaud CHANDAVOINE, Jean-Jérôme GUILLIER de SOUANCE

Secrétaire de séance : Cécile AUBIN

Le quorum n'étant pas atteint, la séance est renvoyée à une date ultérieure qui sera notifiée ultérieurement. Conformément à la loi, le Conseil Municipal délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Le Maire de Souancé-au-Perche,
Marie-Claude RIGOT

Le Secrétaire de Séance,
Cécile AUBIN